



n°12 septembre

CTL DU 13 SEPTEMBRE 2017

Lors du CTL du 05 septembre, nous n'avons pu aborder la question du baromètre social ainsi que les questions diverses.

Lors de la première convocation, les différentes organisations syndicales ont voté contre le projet de la création de la trésorerie hospitalière ainsi que du transfert de la BDV (Brigade de Vérification) vers la DIRCOFI de Bordeaux. Ces questions sont de nouveau à l'ordre du jour.

1- la trésorerie hospitalière

Le président a précisé lors de son intervention du jour qu'il comprenait la position des syndicats sur ce sujet : le projet peut être intéressant et viable si les moyens matériels et humains suivent. Or, il apparaît clairement que 5 agents, ce n'est pas suffisant.

La vision de la Direction locale est celle-ci : ***wait and see***, attendre les difficultés pour réagir : nous à la CGT-Finances Publiques, nous pensons que 6 agents ce n'est pas de trop, compte tenu des charges de travail.

Le président a tenu à nous préciser qu'il a rencontré tous les élus concernés sur ce sujet : député, sénateur, maires mais aussi l'IGF.

Le vote n'a pas changé par rapport à la première convocation : nous avons voté contre comme l'ensemble des organisations syndicales.

2- le transfert de la BDV à la DIRCOFI

Nous ne sommes pas revenus dessus.

Le vote n'a pas changé par rapport à la première convocation : nous avons voté contre comme l'ensemble des organisations syndicales.

3- le baromètre social

la Direction, en préambule, s'est réjoui du taux de participation : en Creuse : 46% contre 44% au niveau national.

La CGT Finances publiques a fait remarquer que ce taux de participation n'est pas suffisant, plus de la moitié des agents n'ayant pas répondu. La Direction devrait logiquement se poser la question de cette participation (les agents n'attendent peut être plus rien de la DGFIP...).

Passons sur les points positifs (rares...) rapidement et voyons ce qui pose problème:

- les rythmes de changement sont trop rapide : en Creuse l'inquiétude est plus élevée qu'au niveau national. Il faut dire que les restructurations dans ce département s'enchaînent vite, voire trop vite, d'où une perte de repères pour les agents.

- le climat social au sein de la DGFIP est bon pour seulement 28% des agents en Creuse : le PPCR, la réforme des instances et de la notation, de nombreux bouleversements dans les structures sont pour beaucoup dans ce chiffre que la Direction n'explique pas.

- si les agents sont satisfaits des moyens matériels mis à leur disposition, il en va autrement de la charge de travail : ils n'ont plus le temps de bien faire leurs tâches, sont obligés de travailler dans l'urgence...

Le constat est sévère mais juste : depuis 2000, la DDFIP de la Creuse a perdu plus de 40 % des effectifs alors que le travail se complexifie de plus en plus. L'encadrement aujourd'hui n'assure plus, dans la grande majorité, de soutien technique : le chef de service est ainsi là pour "manager" son équipe... Mais pour organiser le travail au sein d'une équipe, prioriser les tâches, il faut connaître les métiers, ce qui n'est pas toujours le cas. Le président a reconnu ces difficultés et il propose avec l'accord de la Centrale des séminaires pour les chefs de service pour mieux appréhender leur métier : les agents sont sauvés, ouf merci patron.

- les agents sont de plus en plus confrontés à un public difficile et sont confrontés à des situations complexes. Le noeud du problème est le suivant : une fiscalité qui devient de plus en plus complexe avec de moins en moins d'agents. La solution : il faut recruter. Pour la majorité des agents, l'allègement des tâches n'existe pas.

Le baromètre social sera étudié lors du prochain CHS-CT, le 28 septembre 2017.

4- Questions diverses

- la permanence de Royère de Vassivière : le Directeur a rencontré le maire pour lui expliquer que cette permanence serait réduite compte tenu du nombre de personnes accueillies. Bref, d'ici 1 an, il n'y aura plus de permanence. Il faut prioriser...

- Solidaires a interpellé la Direction quant à la situation des effectifs à Bourgneuf. La CGT a rappelé que cette trésorerie a des charges de travail importantes (notamment la gestion du syndicat du Lac de Vassivière).

- les syndicats ont évoqué le sujet des timbres fiscaux, en expliquant le besoin des services. La vision de la Direction ne correspond pas toujours à la réalité du terrain. Par exemple, à la question "comment rembourser un timbre électronique", aucune réponse n'est prévue.

Fin de la séance.

Cyril Deret, Alain Maury, Représentants CGT en CTL